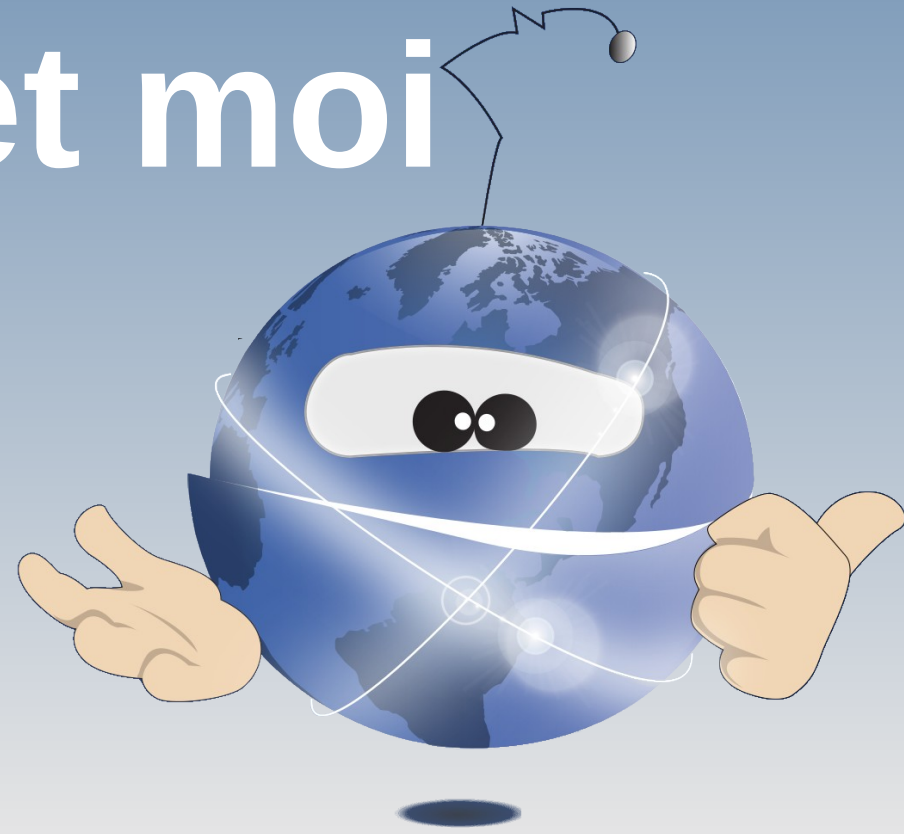


Mes réseaux et moi



Question n° 1

Lors de la création d'un compte Facebook, je suis obligé de remplir tous les champs de mon profil.



Question n° 1

Lors de la création d'un compte Facebook, je suis obligé de remplir tous les champs de mon profil.



Faux, les seuls champs obligatoires à compléter pour ouvrir un compte sur Facebook sont l'adresse mail, la date de naissance, le nom, le prénom et le sexe.



Question n° 2

Sur Facebook, je suis responsable des commentaires publiés sur mon mur.



Question n° 2

Sur Facebook, je suis responsable des commentaires publiés sur mon mur.



Vrai, en tant que responsable éditorial d'un profil, d'une page, d'un groupe Facebook, je suis responsable de ce que j'écris et de ce que les autres y écrivent.



Question n° 3

Une fois mon profil Facebook paramétré, il est sécurisé et il n'est plus utile de le mettre à jour.



Question n° 3

Une fois mon profil Facebook paramétré, il est sécurisé et il n'est plus utile de le mettre à jour.

Faux, les conditions d'utilisation et les fonctionnalités de Facebook évoluant régulièrement, il est nécessaire de vérifier, après chaque mise à jour, que les paramètres correspondent au réglage souhaité.



Question n° 4

Les réseaux sociaux vendent mes données personnelles pour générer du profit.



Question n° 4

Les réseaux sociaux vendent mes données personnelles pour générer du profit.



Vrai, les données personnelles récoltées par les réseaux sociaux, une fois anonymisées, sont revendues à des marques. Elles les utilisent afin de t'afficher de la publicité ciblée.



Question n° 5

Sur les réseaux sociaux, je choisis les personnes qui accéderont aux informations que je partage.



Question n° 5

Sur les réseaux sociaux, je choisis les personnes qui accéderont aux informations que je partage.



Vrai, en fonction du réglage des paramètres de tes comptes, tu peux choisir les personnes avec lesquelles tu veux partager des informations.



Question n° 6

Sur les réseaux sociaux, je garde la maîtrise des infos que je publie.



Question n° 6

Sur les réseaux sociaux, je garde la maîtrise des infos que je publie.



Faux, à partir du moment où tu partages une information sur les réseaux sociaux, elle appartient aussi à celui ou à celle qui la reçoit.



Question n° 7

Il n'y a pas de règle sur les réseaux sociaux, je peux tout dire.



Question n° 7

Il n'y a pas de règle sur les réseaux sociaux, je peux tout dire.



Faux, comme sur tous médias, l'expression sur les réseaux sociaux est cadrée par la loi. L'atteinte à la vie privée et au droit à l'image, les propos interdits par la loi et/ou diffamatoires, ainsi que les injures sont punis par la loi.



Question n° 8

Sur les réseaux sociaux, il n'est pas obligatoire que je décline mon identité.



Question n° 8

Sur les réseaux sociaux, il n'est pas obligatoire que je décline mon identité.



Vrai, cela dépend du contexte, demande-toi s'il est utile de donner ton identité au grand complet à chaque fois.

Lorsque l'on échange au sujet de ses loisirs, un pseudo suffit parfois.



Question n° 9

Sur les réseaux sociaux, je peux tout dire de manière anonyme. Je ne serai jamais identifié.



Question n° 9

Sur les réseaux sociaux, je peux tout dire de manière anonyme. Je ne serai jamais identifié.



Faux, l'anonymat sur Internet n'existe pas. Les pouvoirs publics ont différents moyens à leur disposition pour identifier les auteurs de propos malveillants.



Question n° 10

Aucune information diffusée sur les réseaux sociaux n'est fiable.



Question n° 10

Aucune information diffusée sur les réseaux sociaux n'est fiable.

Faux, les réseaux sociaux permettent à tout un chacun de diffuser une information en temps réel. Il est donc nécessaire d'exercer son esprit critique et de croiser ses sources pour valider une information diffusée par ce canal.

